



ENGINS DE CHANTIER + EXAMEN QCM-IPR

CATÉGORIES A - B1 - C1 - C2 - C3 - D - F - G / NIVEAU OPÉRATEUR



PARTICIPANTS

De 1 à 6 stagiaires



PUBLIC

Toute personne amenée à évoluer et/ou travailler avec des engins de chantier et à proximité des réseaux



PRÉREQUIS

Compréhension du français
Etre ou avoir été titulaire du CACES® correspondant à la demande



DURÉE (14h)

1 jours de formation (7h)
1 jour d'examen CACES®
+ examen QCM-IPR (7h)



OBJECTIFS

Obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) et réussir l'examen QCM en vue de la délivrance de l'AIPR par l'employeur



VALIDATION

Certificat CACES®
Attestation de compétence IPR

OCSA FORMATION® DÉTIENT LA CERTIFICATION CACES®

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation le participant sera capable :

- D'appliquer la réglementation issue de la recommandation R482.
- D'appliquer les consignes de sécurité.
- D'effectuer l'entretien courant.
- De conduire un engin de chantier en sécurité selon la catégorie concernée.

MÉTHODE

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques.

MOYENS

- Salle équipée de vidéoprojecteur ou TV écran plat
- Livret de formation
- Plateau technique certifié par un organisme certificateur
- Formateurs qualifiés et expérimentés
- Testeurs CACES® OCSA Formation® certifiés
- Tablette pour le passage de l'examen QCM-IPR

ÉVALUATION

L'examen CACES® se déroule en 2 temps :

- QCM d'évaluation théorique
- Evaluation pratique

La délivrance du CACES® est conditionnée par la réussite à l'examen théorique et à l'examen pratique.
Examen QCM-IPR.

DÉLAIS D'ACCÈS

Minimum 24h avant le début de la formation en fonction de nos disponibilités et des exigences relatives au différents financements.

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap sans contre-indication de la médecine du travail. Il convient de nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

COÛT

Tarif variable en fonction du nombre de catégorie. Veuillez vous référer à notre grille tarifaire.





PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE : 3H

FORMATION PRATIQUE : 4H

EXAMEN CACES® + QCM-IPR : 7H

■ CONNAISSANCES THÉORIQUES

- Connaissances générales
- Technologie des engins de chantier
- Les principaux types d'engins de chantier
- Règles de circulation applicables aux engins de chantier
- Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- Exploitation des engins de chantier
- Vérifications d'usage des engins de chantier

■ PRISE DE POSTE ET VÉRIFICATION

- Utilisation des documents suivants : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi...) et rapport de vérification périodique (validité, observations, restrictions d'usage...),
- Vérification visuelle de l'état de l'engin et de son équipement afin de détecter les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique,
- Contrôle de la propreté de l'espace cabine,
- Vérification du fonctionnement du siège, réglage approprié,
- Contrôle de la visibilité depuis le poste de conduite,
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité (freinage, éclairage, maintien au poste de conduite, avertisseur sonore, dispositifs de signalisation sonores ou lumineux...),
- Mise en route du moteur, interprétation des indications du tableau de bord dont la fonction « test » à la mise sous tension, respect du temps de chauffe (moteur, transmission et équipements),
- Vérification des niveaux et réalisation des appoints journaliers,
- Localisation de l'issue de secours et conditions de sa mise en œuvre,
- Présence d'un extincteur en cabine.

■ CONDUITE ET MANŒUVRES

- Monter et descendre en sécurité de l'engin et connaître la règle des 3 appuis,
- Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charge
- Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,
- Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de l'engin, et choisir un parcours adapté, Stationner et arrêter l'engin en sécurité,

Suivant la catégorie d'engins concernée, réaliser les opérations de base suivantes :

- charger une unité de transport (camion, tombereau, remorque...)
- effectuer une opération de déblai / remblai avec mise en stock
- vider la benne en sécurité
- réaliser une tranchée
- effectuer le réglage d'une plate-forme ou d'une piste
- réaliser un forage
- approcher un talus
- lever, à l'aide d'élingues, une charge simple ou complexe
- Manutentionner, au moyen de bras de fourche, une charge longue ou volumineuse

■ FIN DE POSTE - ENTRETIEN ET MAINTENANCE

- Stationner l'engin hors d'une zone à risques, sur terrain plat,
- Positionner les équipements (lame, godet...) en sécurité,
- Mettre en œuvre le frein de parking et les sécurités adaptées (leviers au point mort...), arrêter le moteur, consigner,
- Effectuer les opérations d'entretien journalier (nettoyage des parties vitrées, des rétroviseurs, du poste de conduite...),
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements,
- Savoir effectuer un calage approprié aux opérations d'entretien courantes.

